

Sporti' CHÂTEAU

VACANCES D'ÉTÉ 2025



ANIMATION SPORTIVE
DU 25 AOÛT AU 29 AOÛT 2025

DE 9H À 16H30

6 > 9 ANS / 25 et 26 août

10 > 14 ANS / 28 et 29 août

Gymnase Anne-Marie COLCHEN

*Inscriptions à l'Espace Famille au 03 23 84 86 86 - Place de l'Hôtel de Ville
Informations auprès du service Sport-Santé au 06 18 39 08 92*

Sporti'CHÂTEAU, 6-14 ans - Vacances d'été 2025

Qu'est-ce que c'est ?

C'est un dispositif mis en place par la Ville de Château-Thierry avec la collaboration des clubs sportifs locaux. Cet événement permet de découvrir et de s'initier à une multitude d'activités sportives (sports collectifs, de raquettes, d'opposition, de nature, ...) avec des éducateurs sportifs qualifiés.

Quand ? Pour qui ? Âges ?

Les **25 et 26 août 2025**, de **9h à 16h30** pour les **6-9 ans**

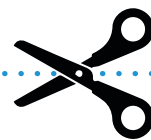
Les **28 et 29 août 2025**, de **9h à 16h30** pour les **10-14 ans**

Où ? Au gymnase **Anne-Marie COLCHEN**

Inscriptions (tarifs variant selon le quotient familial)

Se rendre au service Espace Famille - Hôtel de Ville : **03 23 84 86 86**

Informations au service Sport Santé : **06 18 39 08 92**



Formulaire d'inscription par enfant à retourner à l'espace famille

Madame, Monsieur :
Tél. du domicile : Tél. travail :
Portable(s) des parents : Autres contacts :
Adresse complète : École :
E-mail :

☐ J'autorise la Ville à utiliser cette adresse pour m'informer de l'actualité

J'autorise mon enfant : (Nom, Prénom) : Né(e) le :
à participer aux activités Sporti'Château ainsi qu'aux déplacements organisés dans ce cadre.
La Ville de Château-Thierry a l'obligation de vous informer de votre intérêt à souscrire un contrat d'assurance
« Responsabilité Civile » et « Individuelle accidents corporels » pour votre enfant lors de sa participation à Sporti'Château.

☐ J'atteste que mon enfant est à jour de ses vaccinations. Si besoin, je liste les problèmes de santé de mon enfant
(allergies, traitement médical...) :

☐ Mon enfant sait nager ☐ Mon enfant ne sait pas nager

Je soussigné(e), déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise
le responsable de Sporti'Château à prendre toutes mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

**L'accompagnement de l'enfant par une tierce personne âgée d'au moins 14 ans est exigé tant en ce qui concerne l'arrivée
de l'enfant que son départ à la fin de l'activité Sporti'Château.**

Nom des personnes autorisées à prendre en charge l'enfant :

1) 2) 3)

- > Le repas et goûter est à prévoir par la famille.
- > Tenue de sport, casquette, chaussures propres dans un sac et bouteille d'eau sont exigés pour pratiquer les activités.
- > Brevet de natation de 50m pour les 10-14 ans.

☐ J'autorise la Ville de Château-Thierry et clubs sportifs à utiliser les images prises dans le cadre des activités, sans
contrepartie financière. Si vous ne le souhaitez pas, vous devez le signaler par courrier.

Date et signature du responsable légal